

20 mars 2013 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur l'action de la France et de la francophonie en faveur des droits des femmes, à Paris le 20 mars 2013.

Monsieur le Secrétaire général de la Francophonie, cher Abdou DIOUF,
Mesdames et Messieurs les ministres,
Mesdames et Messieurs les ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs,

C'est un grand honneur que vous nous faites de venir au palais de l'Élysée.

Je tiens à vous accueillir donc pour ce premier Forum mondial des femmes francophones. C'est une initiative qui est venue du président Abdou DIOUF. Je veux remercier l'administrateur de l'IOIF, Clément DUHAIME, et toutes les équipes qui ont permis, grâce à leur dévouement, le rayonnement de cette initiative et, au-delà, de la langue française que nous partageons.

La Francophonie, c'est plus qu'une idée et c'est même davantage qu'une organisation. La Francophonie, c'est d'abord une communauté humaine à travers 77 États qui y adhèrent et près de 250 millions de locuteurs dans le monde. À l'horizon 2050 nous serons encore là on annonce 750 millions de francophones. C'est dire si ce que vous représentez la Francophonie est une belle idée promise à un grand avenir.

Ce forum est l'occasion de rappeler que la Francophonie, c'est une diversité. C'est l'accumulation, l'ajout, l'addition de tant de différences qui font que nous sommes unis et rassemblés. Vous êtes ici, nombreuses venant de différents continents. Vous témoignez de la grande richesse de la Francophonie.

Nous avons une langue en partage. Elle a une grande histoire. Et elle ne cesse de s'enrichir, car la langue, c'est la vie.

Beaucoup des mots que nous avons en usage sont des héritages et des métissages. L'histoire de la langue française, c'est l'histoire de l'hospitalité, de l'échange et du partage des mots. Venant de beaucoup de pays, vous avez participé à la construction et à l'élaboration de la langue française.

La langue française, ce n'est pas la langue parlée par les Français. C'est la langue parlée, à travers le monde, par toutes celles et tous ceux qui nous font l'honneur de la partager avec nous.

La Francophonie, c'est aussi un rassemblement qui porte des valeurs et des principes. Je rappelle que c'est en français que s'est écrite la déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen, en 1789, et que c'est en français aussi qu'a été rédigée la déclaration universelle des droits de l'Homme, en 1948. Notre organisation est donc héritière de cette tradition, de cette volonté, de cette affirmation d'émancipation. Notre langue est un instrument du droit et de la paix.

Autant de raisons pour porter aujourd'hui le combat des femmes.

En France, c'est l'une des priorités du gouvernement portée par Najat VALLAUD-BELKACEM qui, je crois, vous a présenté ce qu'elle a engagé avec le gouvernement de Jean-Marc AYRAULT. Un gouvernement strictement paritaire non, il ne l'est plus ! Puisqu'hélas un membre nous a présenté sa démission. Ce qui fait que dans le gouvernement de Jean-Marc AYRAULT, il y a aujourd'hui plus de femmes que d'hommes.

Une feuille de route a été mise en œuvre dans chaque ministère et nous veillons à ce qu'elle puisse être respectée, dans les nominations, dans les choix de responsables à tout niveau, dans les autorités indépendantes. Nous faisons en sorte que ce principe de parité puisse trouver sa

...indépendantes... nous raisonnons en sorte que ce principe de parité puisse servir de traduction.

Mais nous avons une autre ambition que je voulais vous faire partager car elle peut être aussi la vôtre. Nous avons inventé une troisième génération des droits des femmes. La première, c'était les droits politiques : droit de vote, droit de participer pleinement aux décisions. C'est fait... enfin, pas partout. La seconde génération, c'était et c'est encore les droits sociaux et sanitaires, que les femmes ont chèrement conquis dans les années 1970, et notamment le droit à la contraception ou le droit même à l'interruption volontaire de grossesse.

Et puis, aujourd'hui, ce que nous avons à faire à travers cette troisième génération, c'est de réaliser l'égalité réelle entre les femmes et les hommes : égalité dans les rémunérations, égalité dans la répartition des temps de vie, pour l'éducation des enfants, égalité des destins à travers l'école et les filières.

Mais si nous voulons être à la hauteur des valeurs que nous portons, nous devons justement aller au-delà des frontières de chacun de nos Etats. Nous avons regardé avec faveur et enthousiasme même les « printemps arabes ». Parce que les femmes ont incarné l'inspiration à la démocratie. Elles ont mis la question de l'égalité des droits dans toutes ses dimensions : civiques, politiques, sociales.

Mais ces printemps ne se déroulent pas toujours comme il était prévu. Il y a des replis, il y a des ruptures. Là encore, à chaque fois, ce sont les femmes qui en sont victimes. Je veux donc saluer leur rôle en Tunisie, en Libye, en Egypte et en Syrie, alors que ce pays se fonce depuis deux ans, chaque jour davantage, dans la violence.

C'est la raison pour laquelle la réunion sur l'égalité de l'Union pour la Méditerranée, que nous organisons les 4 et 5 juillet à Paris, devra nous fournir l'occasion d'explorer les moyens de renforcer les liens entre les sociétés civiles de part et d'autre de la Méditerranée. Et donc de prolonger ce que vous avez fait aujourd'hui.

Et nous devons faire de la lutte contre les violences faites aux femmes une grande cause de la Francophonie.

Les violences faites aux femmes causent en effet plus de décès et de handicaps que le cancer, le paludisme, les accidents de circulation et même les guerres réunies. On estime à 650 000 je ne sais ce que valent ces statistiques et comment elles peuvent être établies mais on estime donc à ce chiffre terrifiant de 650 000, le nombre de femmes qui font l'objet de trafics chaque année dans le monde.

Je pense aussi à celles qui sont mutilées, empêchées, reléguées.

Je pense enfin à celles qui sont massacrées et qui sont l'objet des conflits eux-mêmes : femmes congolaises, femmes centrafricaines, femmes maliennes, qui ont été les premières victimes du terrorisme.

Et si la France est au Mali, c'est parce qu'elle a été appelée par un pays ami, c'est parce qu'elle agit au nom de la communauté internationale mais c'est aussi parce que des femmes étaient victimes de répression, d'obscurantisme et de fondamentalisme que nous sommes aussi allés là-bas. Parce que nous considérons que la cause des femmes vaut aussi que nous déployions nos armées pour les défendre.

Je veux saluer ici les pays qui représentent cette volonté, avec nous, de protéger les femmes et de garantir, à travers le droit, leur intégrité corporelle et donc la dignité.

Le plan d'action francophone sur les violences faites aux femmes a été adopté récemment, Monsieur le Secrétaire général, et je vous en félicite. C'était à l'occasion de la commission de la condition de la femme à New York. C'est une étape importante.

Dans la même direction, il y a eu cette résolution sur la prévention, l'élimination des violences faites aux femmes et aux filles. La France y a contribué.

Et ce texte déclare que les Etats ne peuvent invoquer des considérations culturelles, religieuses ou traditionnelles pour ne pas respecter leurs obligations en matière d'élimination de toutes les formes de violences à l'encontre des femmes et des filles. Aucune religion n'appelle à la violence contre les femmes. Nous avons donc à prendre toutes les mesures partout. Aucun pays n'est exempt de cette responsabilité pour que soit éliminé un certain nombre de pratiques. Je pense

aux mutilations génitales et aux mariages forcés et précoces.

C'est le rôle aussi de la Francophonie de demander la stricte application de ces recommandations. Le XVème sommet de la Francophonie sera très important, parce que c'est le XVème, parce qu'il est à Dakar, parce que nous aurons à saluer Abdou DIOUF et lui dire notre amitié. Pour ce XVème sommet, nous aurons à porter à un niveau plus élevé cette exigence de défense des droits des femmes et même de leur protection.

En France, nous entendons montrer l'exemple. Sous l'autorité de Laurent FABIUS, l'action qui est conduite pour le développement, avec Pascal CANFIN, c'est d'assurer l'autonomie économique des femmes, de veiller à la scolarisation des filles, la lutte contre la mortalité maternelle et infantile, notamment en Afrique, et de faire partout prévaloir le principe d'égalité entre les femmes et les hommes.

C'est une des conditions que nous posons pour la politique de développement.

Nous ne le faisons pas d'ailleurs, que pour des raisons de droit mais aussi pour des motifs d'efficacité. Car il est démontré que, lorsque l'aide passe par les femmes, elle est souvent beaucoup plus efficace et plus durable, et mise au service de l'éducation des enfants.

Vous me remettez ce soir le texte d'un appel, l'Appel des femmes francophones.

Vous demandez à l'ensemble des acteurs de la Francophonie, à travers ce texte, de renforcer la promotion des droits des femmes dans les programmes qui sont menés. Vous demandez la modification, voire même l'abolition de toutes les lois, réglementations, pratiques et coutumes qui sont discriminatoires envers les femmes.

La France souscrit à cet engagement et je pense que cet Appel doit bien aller au-delà de la Francophonie. Il marque pour la première fois la création d'un réseau de solidarité entre les femmes francophones. Vous avez donc été, de ce point de vue, des pionnières.

Je vois dans cet Appel aussi une obligation pour les gouvernements, ceux qui adhèrent à l'Organisation internationale de la Francophonie. Je pense que cet Appel vivra jusqu'au sommet de Dakar et pourra même être intégré dans nos textes fondamentaux.

Voilà, Mesdames, Messieurs, l'Appel de l'Élysée que vous avez prononcé.

Cet Appel est le vôtre, mais cet Appel, désormais est le nôtre.

Merci.